l'orignal, l'ours et la martre se trouvaient partout en abondance! Il savait que de son dard, de son piège et de sa flèche, il fallait faire un choix du gibier, tout comme l'éleveur prélève dans ses troupeaux ce qu'il destine au marché. Il ne songeait pas plus à tout massacrer que le propriétaire de "ranch" aujourd'hui à détruire tous ses animaux.

Nous avons plusieurs raisons de craindre que cette méthode ne soit aujourd'hui en partie changée pour notre plus grand désavantage.

Il est vrai que nous comptons un bon nombre de chasseurs et de pêcheurs prévoyants et raisonnables.

Mais d'un autre côté, que de braconniers, que de chasseurs insatiables qui tuent sans compter et sans discernement! que de pêcheurs qui laissent pourrir sur le rivage des monceaux d'alevins! que de poissonniers constatent, sans regret, que leurs seines et leurs filets sont garnis des œufs de nos salmonides ou de nos poissons francs!

Or, il ne faut pas oublier que ce gibier et ce poisson

APPARTIENNENT A L'ETAT

et qu'aux représentants du peuple est dévolue la tâche de les protéger dans l'intérêt public et pour le plus grand bien de leurs constituants.